

N°44 - Adjudication
de herbes de terrains
communaux et
chemins ruraux

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'adjudication pour l'année 07, de herbes
de terrains comm^u et chemins ruraux le 2.4.07 à 9^h -
pour les s^{er} : MM JAILLOT et DEMESY pour assister le Maire dans cette adjudication
Approuvé le 10/4/07
M. P. Raffin